

L'an deux mille vingt et un, le vingt juillet
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine,
Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de la convocation : 16 juillet 2021

Présents : **Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET,**

Absents : **Victoire BEAUJOU, Pierre HOEZELLE, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG, Noémie SERRU,**

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Régis MOREL
M Pierre HOEZELLE donne pouvoir à Francis HOEZELLE,
Mme Noémie SERRU donne pouvoir à Mme Catherine MOULIN



Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2021/ 50 : Désignation d'un représentant délégué de la commune au conseil d'Administration de la SCIC l'Arban

Madame la maire explique au conseil municipal que lors de la dernière mandature, elle avait été nommée, représentante du PNR de Millevaches pour siéger au conseil d'administration de la SCIC L'Arban et que Marc Lanceau ancien adjoint représentait la commune de Faux-la-Montagne dans la même instance. Lors de sa dernière assemblée générale, la SCIC L'Arban a sollicité la commune afin qu'un ou une conseillère soit désigné par le conseil municipal pour représenter la commune de Faux-la-Montagne à l'Arban. La commune ayant des parts au capital de cette structure. Alain Détolle souligne qu'il serait préférable que la personne ne soit pas sociétaire de l'Arban pour éviter un éventuel conflit d'intérêts. Monsieur Francis Hoezelle présente sa candidature.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (celle de Francis Hoezelle, candidat), valide la candidature de Francis Hoezelle pour représenter la commune de Faux-la-Montagne au conseil d'administration de la SCIC l'Arban.

À Faux la Montagne, le 26 juillet 2021,

La Maire,

C. MOULIN,

